



KINGERSHEIM
www.ville-kingersheim.fr



Je plante, nous plantons, ma ville respire



BON DE COMMANDE
Selon stocks disponibles

À remettre avant le vendredi 20 septembre 2024

Arbres : tige - racines nues - circonférence 8/10

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC après réduction	Quantité	Total
Erable champêtre	67,30 €	20,19 €		
Merisier	50,50 €	15,15 €		
Sorbier des oiseleurs	94 €	28,20 €		
Total arbres				

Arbustes : racines nues - hauteur 50-80 cm

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC après réduction	Quantité	Total
Fusain d'Europe	44,80 €	13,44 €		
Charme Bétulus	25,40 €	7,62 €		
Cornouiller Mâle	24,40 €	7,32 €		
Viorne Lantane	13,40 €	4,02 €		
Néflier Germanique	24 €	7,20 €		
Aubépine	6,30 €	1,89 €		
Total arbustes				

Fruitiers : haute-tige – racines nues – circonférence 8/10

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC après réduction	Quantité	Total
POMMIERS				
Gravensteiner	57,10 €	17,13 €		
Reinette Baumann	57,10 €	17,13 €		
POIRIERS				
Conférence	59,10 €	17,73 €		
CERISIERS				
Noir de Westhoffen	59,10 €	17,73 €		
PRUNIERS				
Quetsche d'Alsace	59,10 €	17,73 €		
Mirabelle de Nancy	59,10 €	17,73 €		
AUTRES				
Noisetier	25,90 €	7,77 €		
Groseillier rouge	27,50 €	8,25 €		
Total fruitiers				
Total global				

TOUTE COMMANDE NON ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

VOS COORDONNÉES

Mme/M _____

demeurant _____ 68260 KINGERSHEIM

Tél : _____ Mail _____

INFORMATIONS

L'opération « Je plante, nous plantons, ma ville respire » permet de bénéficier d'une commande groupée de plants d'arbres, arbustes et fruitiers de qualité, à des tarifs avantageux.

Le descriptif complet des variétés proposées est disponible sur le site internet www.ville-kingersheim.fr en format numérique.

Des exemplaires papier sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie.

Comment bénéficier de cette commande groupée ?

1. Résider à Kingsheim et/ou être propriétaire d'un terrain sur le ban communal.
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou un justificatif de propriété devra être fourni.
2. Remplir le bon de commande disponible sur le site internet www.ville-kingersheim.fr
3. Signer la charte d'engagement disponible sur le site internet www.ville-kingersheim.fr et certifier sur l'honneur que les arbres seront bien plantés à Kingsheim.
4. Envoyer l'ensemble des documents (justificatif de domicile ou de propriété, bon de commande, charte d'engagement) accompagnés de votre règlement par chèque avant le vendredi 20 septembre à l'ordre de l'Association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingsheim, à l'adresse suivante : Association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingsheim, 6 Rue Charles Gounod - 68260 Kingsheim,

5. RÉCUPÉRER LA COMMANDE CHEZ LES ARBORICULTEURS 6 RUE CHARLES GOUNOD LE SAMEDI 23 NOVEMBRE DE 9H À 12H

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à
M. Loïc MARTIN, chargé des espaces naturels au
06 32 54 52 61 ou loic.martin@kingersheim.fr

